

Jura : l'adieu aux armes

« Le Droit public de chaque canton suisse représente un atout culturel puisqu'il rassemble des institutions voulues et développées démocratiquement par de petits peuples n'ayant jamais accepté de vivre sous la férule d'un roi ou d'un prince ».

La République et canton du Jura par P. TALBOT
(Institut du fédéralisme suisse-Fribourg)

La République et canton du Jura vient d'adhérer à *Basel Area*, organe de promotion économique, créé par les demi-cantons bâlois. Le Jura a pris là une décision lourde, celle de conjuguer son destin économique avec le Grand Bâle dont *Basel Area* est le bras armé.

C'est le choix d'opportunité qui est le plus important dans cette affaire : le Jura quitte l'organe de promotion économique qui réunit les cantons romands pour lier son sort à celui d'une métropole rhénane. Sans doute, y a-t-il une raison de fond à ce changement de stratégie : la promotion romande n'a pas donné les résultats attendus en termes d'investissement et de création d'emplois. Mais, par-delà la raison de fond, c'est la force symbolique de la décision qui compte et pourrait être interprétée comme un coup de pied l'âne à l'histoire de la République et canton. C'est un piètre symbole pour le 30^{ème} anniversaire de l'entrée en souveraineté du Jura qui mettait un terme à 150 ans d'inféodation à Berne. L'avènement d'un canton souverain, même amputé du Jura-sud valait reconnaissance officielle c'est-à-dire constitutionnelle de l'identité du Jura, qu'il s'agisse de son histoire et du département du Mont-Terrible (1793), de la culture latine de son peuple, de sa confession romaine.

La souveraineté jurassienne impliquait le développement de relations privilégiées avec la France et la francophonie, attesté par la construction de la Transjurane et l'abandon à sa médiocrité de la Route cantonale vers Bâle. Les pères fondateurs du Jura optaient pour le bassin rhodanien, préféré au bassin rhéan dont le modèle achevé est le cours du Doubs qui, dès son entrée en Suisse, abandonne le Rhin pour rejoindre le Rhône. Le Clos-du-Doubs est, à cet égard, plus qu'un phénomène géologique, une option. Les *Adjoulots*, n'ont pas perdu la mémoire, celle de Porrentruy, sous-préfecture du Haut-Rhin, celle de Mgr Lachat, réfugié à Besançon, après le Kulturkampf, celle des migrations de main d'œuvre jurassienne vers les usines Peugeot, celle des Poilus de 1914-18, autorisés à franchir la frontière avec armes et bagages.

Ces relations privilégiées avec le voisin du nord et, à l'échelle planétaire, avec les peuples francophones, le Québec d'abord, ont-elles vécu ? Ce 30^{ème} anniversaire est-il celui de l'adieu aux armes, de l'idéalisme terrassé par la Realpolitik ? Le virage avait été amorcé par la stratégie à long terme de J. F. Roth, membre du gouvernement jurassien. Le document reconnaissait l'intérêt supérieur du Jura à l'égard de Bâle, plutôt qu'avec la France voisine, plus concurrente que complémentaire. Il est vrai que le Jura avait peu à attendre du Pays de Montbéliard, en déclin industriel, et beaucoup de l'économie bâloise, de sa densité industrielle et capitaliste.

Vue de l'Hexagone, l'aventure jurassienne énonce, toutes proportions gardées, des leçons très voisines de celles du Québec, sauf le *Québec libre* de 1967 qui n'a jamais eu son pendant dans le Jura, même si le Général s'autorise cette phrase fameuse, après la demande d'extradition d'un militant du FLJ : « La France n'extrade pas ses nationaux... ». On en restera là, contrairement au discours de Montréal, mais, Jura et Québec, la leçon sera la même, économique et non politique : les bonnes intentions françaises ne seront pas à la hauteur de l'enjeu économique, c'est-à-dire de l'investissement français, au contraire florissant en Belgique. Sitôt le Général rentré du Québec, branle-bas de combat à Paris : il faut multiplier les investissements au Québec, thèse aussitôt foudroyée par l'affaire Michelin. Le fabricant de pneumatiques envisageait un investissement important au Canada, mais, au lieu de choisir le Québec pour étayer le discours de Montréal, Michelin s'installe en Nouvelle-Ecosse anglophone, parce que les aides publiques y étaient supérieures !

On en est là dans les rapports France-Jura, la République et canton s'avérant terre d'accueil pour les investissements français, au lieu du contraire. Il ne reste guère que la CTJ, émanation de la Région Franche-Comté, pas toujours très allante sur cette longue fenêtre de l'Arc jurassien, soupçonnée de drainer à l'excès investissements et main d'œuvre de l'hexagone. La République et canton n'en exhibe pas moins son autoroute transjurane, un peu surréaliste, mais, symbole des temps nouveaux, l'autoroute vers Bâle devrait bientôt atteindre Delémont et la ligne de la Birse recevoir une deuxième voie partielle Vers la France, on aura, sans doute, pour 2011 et l'inauguration du TGV Rhin-Rhône, la réouverture de Boncourt-Belfort. L'équilibre est sauf.